

Comité Défense des Ingénieurs et Scientifiques de France
Veille sur l'actualité : note d'octobre 2018

Le comité a particulièrement noté cet été des actualités concernant : le soutien à l'innovation, notamment dans le domaine numérique ; la compétition des armements ; la question de l'autonomie européenne

Soutien à l'innovation

En France, un décret du 30 août a créé l'agence d'innovation de défense, service à compétence nationale rattaché au délégué général pour l'armement.

La question de l'innovation avait été évoquée dans un rapport d'information de l'Assemblée nationale en date du 30 mai dernier sur la numérisation dans les armées, qui proposait notamment de créer auprès de la ministre des Armées un conseil de prospective s'inspirant de l'ancien centre de prospective et d'évaluation, chargé de piloter la rédaction d'un document de prospective technico-opérationnel à trente ans (horizon qui avait été retenu pour le plan prospectif institué en 1997 par la DGA, aujourd'hui direction générale de l'armement).

On peut noter aussi l'annonce de la création en Allemagne d'une « Agence pour l'innovation dans la cyberdéfense ».

Commentaires du comité

- De tout temps la préparation de la défense a été une course à l'innovation, visant à surprendre et dominer l'adversaire par l'emploi le plus adapté de moyens nouveaux.
- En ce qui concerne les équipements, cette préparation comporte deux volets complémentaires: l'anticipation des ruptures et l'amélioration continue des matériels existants. Ces volets peuvent d'ailleurs se rejoindre, des évolutions quantitatives importantes provoquant des changements d'usage (comme l'aviation dans la première guerre mondiale ou l'arme nucléaire à l'issue de la seconde).
- On peut aussi considérer qu'à notre époque trois axes d'efforts sont nécessaires : des travaux de prospective à long terme ; une observation réactive des évolutions en cours, en particulier des technologies duales (susceptibles d'applications civiles et militaires) qui ne sont pas contrôlées par les acteurs de la défense ; le soutien aux chercheurs et aux innovateurs.
- La nouvelle agence d'innovation de défense semble bien couvrir ces différents axes. Une difficulté majeure est de concilier d'une part le recours au marché et l'ouverture à toutes les idées et informations, d'autre part la confidentialité nécessaire pour ne pas profiter aux adversaires potentiels.

Compétition des armements

En août, la Chine a annoncé l'essai réussi d'un engin préfigurant un missile hypersonique ; domaine où les Etats-Unis et la Russie portent aussi leurs efforts. Les Iraniens ont présenté un nouveau chasseur furtif. Une vidéo diffusée en Russie indiquait que 231 types d'armes ou d'équipements de défense avaient été testés lors de l'intervention en Syrie, dont des avions, des missiles de croisière et des systèmes sol-air ; par ailleurs, dans cette dernière catégorie, la vente du système antimissile et antiaérien S-400 à plusieurs pays, dont la Turquie membre de l'OTAN, a été remarquée par différents observateurs.

Commentaires du comité

Les nouvelles qui viennent d'être rappelées illustrent une fois de plus des idées bien connues :

- Dans un monde tourmenté, la disposition d'armements efficaces reste pour beaucoup une condition de leur sécurité, suivant l'adage « si vis pacem, para bellum ».
- Les armements nouveaux s'ajoutent souvent aux précédents plutôt que de les remplacer. Les outils numériques ne font pas disparaître les catégories antérieures face à une menace incertaine et diversifiée. D'où la nécessité d'une panoplie de plus en plus large, qui incite naturellement les Etats à se regrouper.
- L'exportation d'armes est un vecteur d'influence et une fonction particulièrement sensible des Etats. Il ne faut pas nier les risques et les abus possibles, mais c'est un moyen de créer des relations fortes, d'aider des pays (vendeurs ou acheteurs) à mieux assurer leur sécurité en limitant les ressources qu'ils y consacrent.

Autonomie européenne

Le thème de l'autonomie stratégique européenne est ressorti de l'Université d'été de la défense, qui les 11 et 12 septembre a réuni à Paris plus de cinq cents personnes, notamment parlementaires, industriels et représentants des armées venus de plus de 25 pays. Cette idée soutenue par la France pose les questions de la place de l'OTAN, de la compétition économique avec les Etats-Unis et de la préférence européenne en matière d'armement.

Commentaires du comité

- La réponse à ces questions fondamentales est bien sûr de la responsabilité des politiques à qui il revient d'exprimer la volonté de l'ensemble des citoyens.
- Les ingénieurs peuvent contribuer au débat en identifiant des dépendances et leurs conséquences, ainsi qu'en proposant des approches rationnelles pour des conclusions opératoires.
- On ne peut que constater aujourd'hui que les avis diffèrent sur le niveau d'intégration à viser pour l'Europe et sur ce qu'il convient de défendre. Il peut être utile de commencer par s'interroger sur une répartition des responsabilités de défense entre plusieurs niveaux incontournables, notamment national, européen et un cercle élargi représentatif du « monde occidental ».

Autres informations signalées

En dehors des éléments évoqués plus haut, le comité a relevé dans la presse les informations suivantes qui lui ont paru significatives pour la période de juin à septembre 2018.

- La rencontre le 12 juin des dirigeants des Etats-Unis et de Corée du Nord, marquant une diminution des tensions consécutives aux essais nucléaires et de missiles réalisés par la Corée du Nord en 2017.
- La poursuite de l'opération Barkhane au Sahel, où 4500 militaires français opèrent depuis 2014 avec des soutiens américains et européens, et où des attentats par véhicules piégés ont eu lieu en juin et juillet.
- Différentes opérations militaires au Moyen-Orient (Syrie, Yémen, Libye), des signes d'une nouvelle dégradation sécuritaire en Irak ainsi que d'une adaptation de Daech qui se muerait en réseau clandestin pour frapper l'Europe et l'Asie.